



succession de mon grand père

Par **Jo857**, le **03/10/2024** à **16:08**

Bonjour,

Je voudrais savoir la différence entre une donation avant la mort

Je m'explique : mes grand parents m'ont fait une donation alors que mon père était encore vivant . Celui-ci était d'accord.

Le notaire m'a dit que le calcul n'est pas le même que si mon père était décédé avant la donation

Pouvez vous m'éclairer s'il vous plait car mes frères et soeurs ne sont pas d'accord avec le calcul du notaire ils voulaient recevoir un plus gros montant de soulte

La valeur de la maison est de 67 000€ j'ai cinq frères et soeurs du coté de mon père qi ne sont pas de la même mère que moi et ils ont un frère né avant mariage avec mon père.

Je vous remercie.